

Envoi par courriel et télécopieur : (418) 649-6443
yves.simpson@ceaa-acee.gc.ca

Québec, le 19 juin 2006

Monsieur Yves Simpson
Conseiller principal
Agence canadienne d'évaluation environnementale
1141, Route de l'Église
Sainte-Foy (Québec) G1V 4B8

Objet : *Projet d'aménagement d'un parc éolien dans la MRC de Rivière-du-Loup*
Mandat d'enquête et d'audience

Numéro de référence au registre CEE : 06-01-17340

Monsieur,

Dans le cadre de son mandat, la commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement chargée de l'examen du projet de Terrawinds dans la MRC de Rivière-du-Loup aimerait obtenir plus de précisions concernant les éléments suivants.

Premier point

Dans sa réponse concernant les cadres temporels des évaluations environnementales fédérales, l'Agence canadienne d'évaluation environnementale indique que :

Lorsque les procédures d'évaluation environnementale fédérale et provinciale s'appliquent à un même projet, les responsables des deux procédures, tentent de coordonner et d'harmoniser le mieux possible le déroulement des étapes (DQ9.1, p.1).

Question

Dans le cadre des processus d'évaluation environnementale du projet de parc éolien de Skypower dans la MRC de Rivière-du-Loup, précisez les démarches entreprises afin d'harmoniser les étapes provinciales et fédérales?

Deuxième point

Dans sa réponse concernant les Types d'évaluation environnementale en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, l'Agence canadienne explique les différents types d'évaluation.

Question

En ce qui concerne le projet de parc éolien de Skypower dans la MRC de Rivière-du-Loup, quel type d'évaluation l'Agence entend-elle réaliser?

Troisième point

Dans le document DQ9.1, l'Agence canadienne stipule qu'elle a remis une liste de questions au promoteur.

Demande

Déposer auprès du secrétariat de la commission cette liste.

Questions

- a) L'Agence a-t-elle reçu des réponses à ses questions. Dans l'affirmative, faire parvenir les réponses à la commission.
- b) Dans la négative, quelle est la date d'échéance pour la transmission des réponses par le promoteur?

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Anne-Lyne Boutin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission